

# Programme Interrégional – Natation Course Saison 2016-2017

## Le concept

---

### Programme des jeunes :

Déclinaison territoriale de son homologue national, une finalité interrégionale du natathlon vise à accroître le nombre de Jeunes concernés par ce programme.

- Finale interrégionale du Natathlon Trophée Lucien-Zins – Tarbes, du 23 au 25 juin 2017

### Programmes "toutes catégories" :

En complément des programmes nationaux précédents, les programmes interrégionaux sont des programmes de compétition qui rassemblent toutes les catégories d'âge – sauf mention – à partir de 14 ans pour les filles et 15 ans pour les garçons, sur une même compétition. Les compétitions de ce programme sont :

- Championnats de Nationale 2 Hiver Q1 – Montpellier ou Nîmes et Saint-Yriex-Sur-Charente, du 16 au 18 décembre 2016
- Championnats de Nationale 2 Printemps Q2 – Toulouse et Agen, du 24 au 26 mars 2017

## Objectifs prioritaires

---

Ce chapitre est un rappel des préconisations du programme fédéral et s'appliquent à tous les niveaux territoriaux. Certains objectifs ne s'appliquent pas nécessairement à l'unique niveau interrégional.

### Pour les nageurs

- Mettre la démarche d'excellence, engagée précédemment, à l'épreuve de la confrontation toutes années d'âge confondues et à l'échelon territorial.
- Poursuivre la personnalisation de l'entraînement et optimisation du plan de carrière en liaison avec l'entraîneur.
- Poursuivre la construction, l'accompagnement du projet de vie du nageur. Organisation méthodique de la vie du nageur afin de concilier son programme universitaire ou professionnel ainsi que son programme sportif.
- Assurer le suivi médical en relation avec la commission médicale du comité régional.
- Accès possible à la fonction d'officiel A.
- Préparation aux diplômes professionnels.
- Accès possible aux diplômes d'entraîneurs.

### Pour l'organisation

- Offrir des programmes attrayants et valorisants pour tous les niveaux de pratique. Il est important, pour les régions et les départements, de ne pas s'enfermer dans un copier/coller du programme sportif national.
- Affirmer la notion de droits et devoirs du nageur et des organisateurs : respect mutuel. Exemplarité dans l'attitude.
- Proposer des objectifs suffisamment diversifiés pour que chaque nageur puisse trouver celui qui lui convient.

## Finalités

---

- Continuer la pratique compétitive.
- Permettre une pratique adaptée dans un contexte convivial à ceux qui ne peuvent pas (ou ne veulent pas) envisager une pratique de haut niveau.
- Orienter les nageurs vers d'autres pratiques de la FFN.

## Règles générales

---

### Tarifs

- Identiques aux tarifs fédéraux.
- Règlement par chèque libellé à l'ordre du GIE IRSO à envoyer au Comité d'Aquitaine.

### Jury

- Chaque club ayant plus de 5 nageurs devra fournir 1 officiel.
- Un lien renvoyant à un formulaire d'inscription en ligne sera diffusé pour inscription avant chaque manifestation IRSO.
- Un officiel en surnombre dans un club pourra officier pour un autre après accord de ce dernier.
- En cas de déficit en officiels, le manquement d'un club pourra être pénalisé de 100 € par réunion.
- La désignation des juges-arbitres et des starters seront de la responsabilité de l'IRSO
- Pour la saison 2016/2017 :
  - N2 hiver à Angoulême, starter et JA d'Aquitaine
  - N2 hiver à Montpellier, starter et JA Midi-Pyrénées
  - N2 printemps à Agen, starter et JA du Limousin
  - N2 printemps à Toulouse, starter et JA du Languedoc
  - TLZ à Tarbes, starter et JA d'Aquitaine

- Du vendredi 23 au dimanche 25 juin 2017
- 6 réunions

## Trophée interrégional Lucien-ZINS

- Lieu : Tarbes
- Compétition de référence nationale

### Conditions d'accès

- Catégories d'âge : F. 11 à 13 ans et G. 12 à 14 ans
- Nageurs qualifiés à partir du classement national du Natathlon 2017

### Engagements

- Propositions extraNat : du 11 juin 2017 au 18 juin 2017
- Liste des engagés : 19 juin 2017
- Réunion technique : 22 juin 2017 - 18 h 30 (liste de départ)

### Résultats

- Envoi serveur : J (dernier jour de compétition)
- Publication web : J + 1
- Réclamations : J + 8  
reclamations@ffnatation.fr

## Préambule

Déclinaison territoriale de son homologue national, cette finalité interrégionale vise à accroître le nombre de Jeunes concernés.

**NB** - La région organisatrice pourra associer sa finalité régionale à la finale interrégionale.

## Contenu du programme

### Épreuves individuelles

16 épreuves du programme FINA à l'exclusion du 1500m NL filles et du 800 m NL garçons.

*Classement au temps. Tous les nageurs confondus.*

### Mode de qualification

Les nageurs qualifiés à la finale nationale ne sont pas autorisés à participer.

Hormis les nageurs qualifiés à la finale nationale, les 400 nageurs suivants (200 filles et 200 garçons) seront retenus pour la finale interrégionale: 80 en 1<sup>ère</sup> année, 120 en 2<sup>ème</sup> année et 200 en 3<sup>ème</sup> année.

1<sup>ère</sup> année : les 40 premiers nageurs et les 40 premières nageuses à l'addition des 6 épreuves du classement national du Natathlon seront qualifiés (consultation sur le site internet fédéral : [ffn.extranat.fr](http://ffn.extranat.fr))

2<sup>ème</sup> année : les 60 premiers nageurs et les 60 premières nageuses à l'addition des 8 épreuves du classement national du Natathlon seront qualifiés (consultation sur le site internet fédéral : [ffn.extranat.fr](http://ffn.extranat.fr)).

3<sup>ème</sup> année : les 100 premiers nageurs et les 100 premières nageuses à l'addition des 10 épreuves du classement national du Natathlon seront qualifiés (consultation sur le site internet fédéral : [ffn.extranat.fr](http://ffn.extranat.fr)).

Cette compétition est strictement limitée à la participation des nageurs licenciés à la FFN ou licenciés dans une fédération sous convention avec la FFN.

### Procédures d'engagements

Parution de la liste nominative des qualifiés par course sur le site internet fédéral au cours de la première semaine qui suivra la date limite de l'organisation du quatrième et dernier plot du Natathlon 2017.

L'engagement des nageurs devra se faire via extraNat, impérativement dans les épreuves du programme dans lesquelles ils se sont classés au natathlon.

Par exemple : en 1<sup>ère</sup> année, je pourrai participer au maximum aux six épreuves à partir desquelles je me suis qualifié au Trophée Lucien-ZINS via le natathlon. Il ne sera pas possible d'ajouter des épreuves.

Seules les performances réalisées lors des compétitions qualificatives (les quatre plots du Natathlon) seront retenues.

Pour les droits d'engagements, se reporter aux Règlements financiers de l'interrégion.

**NB** - Sur extraNat, les préengagements sont réalisés par la FFN et sont déclarés forfait par défaut ; en conséquence, les clubs doivent confirmer et valider leurs engagements sur extraNat

### Récompenses

Récompenses offertes par le comité de l'IRSO aux huit premiers par année d'âge et par sexe (nageurs français et étrangers licenciés régulièrement dans un club français) à l'addition des cotations de XXX épreuves de la compétition.

**Vendredi 23 juin 2017**

**1<sup>ère</sup> réunion**

**Ouverture des portes : 7h30**  
**Début des épreuves : 9h00**

- 1 – 400 m 4 Nages Garçons (class. au temps)
- 2 – 100 m Papillon Filles (class. au temps)
- 3 – 100 m Papillon Garçons (class. au temps)
- 4 – 800 m Nage Libre Filles (class. au temps)

**2<sup>ème</sup> réunion**

**Ouverture des portes : 14h00**  
**Début des épreuves : 15h30**

- 5 – 200 m nage libre filles (class. au temps)
- 6 – 200 m nage libre garçons (class. au temps)
- 7 – 100 m brasse filles (class. au temps)
- 8 – 100 m brasse garçons (class. au temps)
- 9 – 200 m dos filles (class. au temps)
- 10 – 200 m dos garçons (class. au temps)

**Samedi 24 juin 2017**

**3<sup>ème</sup> réunion**

**Ouverture des portes : 7h30**  
**Début des épreuves : 9h00**

- 11 – 400 m 4 nages filles (class. au temps)
- 12 – 50 m papillon filles (class. au temps)
- 13 – 50 m papillon garçons (class. au temps)
- 14 – 1500 m nage libre garçons (class. au temps)

**4<sup>ème</sup> réunion**

**Ouverture des portes : 14h00**  
**Début des épreuves : 15h30**

- 1 – 200 m brasse filles (class. au temps)
- 2 – 200 m brasse garçons (class. au temps)
- 3 – 50 m dos filles (class. au temps)
- 4 – 50 m dos garçons (class. au temps)
- 5 – 100 m nage libre filles (class. au temps)
- 6 – 100 m nage libre garçons (class. au temps)

**Dimanche 25 juin 2017**

**5<sup>ème</sup> réunion**

**Ouverture des portes : 7h30**  
**Début des épreuves : 9h00**

- 1 – 400 m nage libre filles (class. au temps)
- 2 – 400 m nage libre garçons (class. au temps)
- 3 – 200 m papillon filles (class. au temps)
- 4 – 200 m papillon garçons (class. au temps)
- 5 – 50 m brasse filles (class. au temps)
- 6 – 50 m brasse garçons (class. au temps)

**6<sup>ème</sup> réunion**

**Ouverture des portes : 14h00**  
**Début des épreuves : 15h30**

- 1 – 200 m 4 nages filles (class. au temps)
- 2 – 200 m 4 nages garçons (class. au temps)
- 3 – 100 m dos filles (class. au temps)
- 4 – 100 m dos garçons (class. au temps)
- 5 – 50 m nage libre filles (class. au temps)
- 6 – 50 m nage libre garçons (class. au temps)

- Du vendredi 16 au dimanche 18 décembre 2016
- 6 réunions

# Championnats de Nationale 2 Hiver Q1

- Deux lieux répartis **par zones géographiques** : Zone Occitanie (Montpellier) et Zone Nouvelle-Aquitaine (Saint-Yriex-Sur-Charente)
- *Compétition* de référence nationale et qualificative

## Conditions d'accès

- Catégories d'âge : F. 14 ans et plus et G. 15 ans et plus
- Nageurs qualifiés à partir d'un classement interrégional à l'issue de la saison 2015/2016.
- Nageurs qualifiés à partir des critères de l'interrégion dans la saison en cours.

## Engagements

- Propositions extraNat : du 5 décembre 2016 au 12 décembre 2016
- Liste des engagés : 13 décembre 2016
- Réunion technique : 15 décembre 2016 - 18h30 (liste de départ)

## Résultats

- Envoi serveur : J (dernier jour de compétition)
- Publication web : J + 1
- Réclamations : J + 8

## Préambule

Cette compétition est une nouveauté dans l'olympiade Tokyo (2017-2020). Sur la base des championnats N2 de l'olympiade précédente, cette compétition est le premier temps de qualification (sur trois) aux événements nationaux de la saison.

## Lieux

Zone A "Sud" : Montpellier (Antigones) ou Nimes

Zone B "Nord" : Saint-Yriex-Sur-Charente

Une organisation dans chaque interrégion est mise en place au libre choix du conseil de l'interrégion et à la même date. Il est également possible de confier l'organisation à un comité régional, départemental ou à un club. Enfin, si les effectifs l'exigent et en cohérence avec le niveau national, la compétition peut être dissociée sur deux lieux simultanément.

Pour l'interrégion sud-ouest, la compétition sera dissociée en deux lieux simultanément avec une répartition suivant les anciens territoires régionaux pour la première étape. L'organisation des deux zones A "Sud" et B "Nord" est donc géographique. Ainsi, les nageurs licenciés dans les comités Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes devront participer à la Zone B à Saint-Yriex-Sur-Charente, tandis que les nageurs licenciés dans les comités de Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées devront nager à la Zone A à Montpellier (Piscine Olympique Antigones).

## Equipements

Bassin de 50 m homologué. Chronométrage automatique (une plaque minimum) obligatoire.

## Contenu du programme

**Épreuves individuelles** (17 en dames et 17 en messieurs)

50 m nage libre, 100 m nage libre, 200 m nage libre, 400 m nage libre, 800 m nage libre, 1500 m nage libre, 50 m dos, 100 m dos, 200 m dos, 50 m brasse, 100 m brasse, 200 m brasse, 50 m papillon, 100 m papillon, 200 m papillon, 200 m 4 nages, 400 m 4 nages.

*Toutes les épreuves se déroulent « classement au temps ».*

Pas d'épreuves de relais.

## Jury

Le jury est constitué par l'organisateur selon les Règles FFN. La désignation des juges-arbitres et starters est du ressort du conseil de l'interrégion, ils devront figurer sur les listes des officiels validés pour la saison en cours.

## Mode de qualification

Cette compétition est strictement limitée à la participation des nageurs licenciés à la FFN.

Les nageurs du collectif excellence ne sont pas autorisés à participer à ces championnats.

Les nageurs nagent dans leur interrégion de licence sauf accord entre interrégions ou lorsque la demande concerne un athlète évoluant dans une structure du parcours d'excellence sportive. Ces derniers ont accès à l'ensemble du programme tel que prévu dans le règlement sportif. Ils doivent évoluer comme tous les autres nageurs de l'interrégion. Par exemple, il est interdit de limiter l'accès aux finales pour un de ces nageurs.

Les règles de qualification pour l'interrégion Sud-Ouest seront appliquées selon la méthode suivante, dans l'esprit des accès aux différents événements nationaux. Aucune population n'est directement qualifiée à cette compétition. Tous les nageurs doivent passer par le système de qualification.

- 1) En début de saison, un premier classement interrégional sera établi à partir des performances réalisées lors de la saison 2015/2016 lors des compétitions de référence nationale et interrégionale.
- 2) La qualification est soumise à la réalisation de deux critères par épreuve :
  - Un temps limite.
  - Un classement.
- 3) A l'issue des différents championnats régionaux d'hiver en bassin de 25 m, le classement sera actualisé afin de déterminer les nageurs qualifiés dans chaque épreuve (Attention, les performances réalisées en bassin de 25 m seront transposées en bassin de 50m à l'aide de la table de transposition fédérale). Seules les performances réalisées lors de ces championnats régionaux seront intégrées dans le classement actualisé permettant la qualification aux championnats de N2. Les nageurs qualifiés ne peuvent participer qu'aux seules épreuves pour lesquelles ils se sont qualifiés. Ils ne sont pas limités en nombre d'épreuves. Les nageurs s'engagent avec la meilleure performance dans ladite épreuve proposée sur l'espace extraNat. **Attention** : Lors des championnats régionaux en petit bassin, le temps limite a ne pas dépasser est donc l'équivalent en petit bassin du temps de la grille (en gris et italique dans le tableau).

Pour l'interrégion sud-ouest, sont autorisés à participer, les nageurs et nageuses qui sont classés **au maximum dans les 50 premiers du classement interrégional de leur catégorie d'âges** sur une épreuve, à condition d'être crédité sur ladite épreuve d'une performance inférieure ou égale à la grille de temps minimum à réaliser. **Attention** : Pour les épreuves de 800 et 1500 mètres, le niveau de classement est limité à la 20<sup>ème</sup> place.

Parmi les nageurs qualifiés, les nageurs licenciés dans les comités Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes devront participer à la Zone Nouvelle-Aquitaine à Saint-Yriex-Sur-Charente, tandis que les nageurs licenciés dans les comités de Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées devront nager à la Zone Occitanie à Montpellier (Piscine Olympique Antigones)

DAMES					Epreuves	MESSIEURS				
Classements			Tps limites			Tps limites		Classements		
14-15 ans	16-17 ans	18 ans et plus	Grille Grand Bassin	Equivalent Petit Bassin		Equivalent Petit Bassin	Grille Grand Bassin	19 ans et plus	17-18 ans	15-16 ans
50	50	50	00:30.47	0:30,00	50 NL	0:26,89	00:27.54	50	50	50
50	50	50	01:06.48	1:05,80	100 NL	0:59,29	01:00.82	50	50	50
50	50	50	02:24.79	2:21,95	200 NL	2:11,61	02:14.48	50	50	50
50	50	50	05:03.21	4:56,77	400 NL	4:39,17	04:45.90	50	50	50
20	20	20	10:24.90	10:12,24	800 NL	9:44,58	09:55.60	20	20	20
20	20	20	20:03.58	19:38,84	1500 NL	18:32,48	18:53.52	20	20	20
50	50	50	00:35.06	0:33,95	50 Dos	0:30,31	00:31.86	50	50	50
50	50	50	01:15.40	1:13,77	100 Dos	1:06,06	01:08.85	50	50	50
50	50	50	02:41.51	2:36,88	200 Dos	2:25,31	02:30.22	50	50	50
50	50	50	00:38.78	0:38,51	50 Bra	0:33,94	00:34.99	50	50	50
50	50	50	01:24.58	1:23,25	100 Bra	1:14,79	01:16.71	50	50	50
50	50	50	03:04.67	3:02,08	200 Bra	2:45,64	02:49.81	50	50	50
50	50	50	00:32.45	0:32,17	50 Pap	0:29,23	00:29.85	50	50	50
50	50	50	01:13.74	1:13,01	100 Pap	1:05,47	01:06.58	50	50	50
50	50	50	02:44.94	2:42,16	200 Pap	2:33,14	02:35.86	50	50	50
50	50	50	02:44.98	2:41,44	200 4n	2:28,66	02:31.99	50	50	50
50	50	50	05:48.15	5:42,34	400 4n	5:15,93	05:24.25	50	50	50

## Procédures d'engagements

À l'issue de la période de qualification, un classement interrégional des qualifiés aux championnats de Nationale 2 hiver et printemps sera publié sur le site internet FFN.

Les engagements s'effectuent via l'interface extraNat.

A la date d'ouverture des engagements, seuls les nageurs licenciés pourront être pris en compte dans le classement.

Les droits d'engagements et leur règlement sont laissés à l'initiative de l'interrégion.

## Qualification pour les championnats nationaux

À partir de ces championnats, les nageurs peuvent se qualifier aux épreuves nationales suivantes :

- Championnats de France Élite ;
- Championnats de France promotionnel
- Critérium national été Open filles 16 ans et plus, garçons 17 ans et plus;
- Championnats de France filles 15 ans et moins, garçons 16 ans et moins
- Critérium national promotionnel d'été filles 14 ans et plus, garçons 15 ans et plus

## Récompenses

Cartes cadeaux offertes par l'IRSO aux 3 premiers de chaque course toutes catégories.

## Programme et horaires

---

Les horaires sont précisés à titre indicatif, ils pourront être modifiés lors de la réunion technique de la compétition.

### Vendredi 16 décembre 2016

#### 1<sup>ère</sup> réunion

**Ouverture des portes : 7h00**  
**Début des épreuves : 9h00**

- 1 – 400 m 4 nages messieurs (class. au temps)
- 2 – 1500 m nage libre dames (class. au temps)
- 3 – 200 m brasse messieurs (class. au temps)
- 4 – 200 m brasse dames (class. au temps)
- 5 – 50 m nage libre messieurs (class. au temps)

#### 2<sup>ème</sup> réunion

**Ouverture des portes : 15h30**  
**Début des épreuves : 17h00**

- 6 – 400 m nage libre dames (class. au temps)
- 7 – 400 m nage libre messieurs (class. au temps)
- 8 – 200 m dos dames (class. au temps)
- 9 – 200 m dos messieurs (class. au temps)
- 10 – 100 m papillon dames (class. au temps)
- 11 – 100 m papillon messieurs (class. au temps)
- 12 – 200 m 4 nages dames (class. au temps)

### Samedi 17 décembre 2016

#### 3<sup>ème</sup> réunion

**Ouverture des portes : 7h00**  
**Début des épreuves : 9h00**

- 13 – 200 m papillon dames (class. au temps)
- 14 – 800 m nage libre messieurs (class. au temps)
- 15 – 50 m brasse dames (class. au temps)
- 16 – 50 m dos messieurs (class. au temps)
- 17 – 100 m nage libre dames (class. au temps)

#### 4<sup>ème</sup> réunion

**Ouverture des portes : 15h30**  
**Début des épreuves : 17h00**

- 18 – 200 m papillon messieurs (class. au temps)
- 19 – 800 m nage libre dames (class. au temps)
- 20 – 50 m brasse messieurs (class. au temps)
- 21 – 50 m dos dames (class. au temps)
- 22 – 100 m nage libre messieurs (class. au temps)

### Dimanche 18 décembre 2016

#### 5<sup>ème</sup> réunion

**Ouverture des portes : 7h00**  
**Début des épreuves : 9h00**

- 23 – 400 m 4 nages dames (class. au temps)
- 24 – 1500 m nage libre messieurs (class. au temps)
- 25 – 100 m brasse dames (class. au temps)
- 26 – 100 m brasse messieurs (class. au temps)
- 27 – 50 m nage libre dames (class. au temps)

#### 6<sup>ème</sup> réunion

**Ouverture des portes : 15h00**  
**Début des épreuves : 16h30**

- 28 – 200 m nage libre messieurs (class. au temps)
- 29 – 200 m nage libre dames (class. au temps)
- 30 – 100 m dos messieurs (class. au temps)
- 31 – 100 m dos dames (class. au temps)
- 32 – 50 m papillon messieurs (class. au temps)
- 33 – 50 m papillon dames (class. au temps)
- 34 – 200 m 4 nages messieurs (class. au temps)

- Du vendredi 24 mars au dimanche 26 mars 2017
- 6 réunions

## Championnats de Nationale 2 Printemps Q2

- 2 lieux répartis **par niveau de classement** : Poule A (Agen) et Poule B (Toulouse)
- Bassin : 50m
- Compétition de référence nationale et qualificative

### Conditions d'accès

- Catégories d'âge : F. 14 ans et plus et G. 15 ans et plus
- Nageurs qualifiés à partir d'un classement interrégional à l'issue de la saison 2015/2016.
- Nageurs qualifiés à partir des critères de l'interrégion dans la saison en cours.

### Engagements

- Propositions extraNat : du 13 mars 2017 au 20 mars 2017
- Liste des engagés : 21 mars 2017
- Réunion technique : 23 mars 2017 - 18 h 30 (liste de départ)

### Résultats

- Envoi serveur : J (dernier jour de compétition)
- Publication web : J + 1
- Réclamations : J + 8

### Préambule

Cette compétition est une nouveauté dans l'olympiade Tokyo (2017-2020). Sur la base des championnats N2 de l'olympiade précédente, cette compétition est le deuxième temps de qualification (sur trois) aux événements nationaux de la saison.

### Lieux

Poule 1 : Toulouse (Léo Lagrange)

Poule 2 : Agen.

Une organisation dans chaque interrégion est mise en place au libre choix du conseil de l'interrégion et à la même date. Il est également possible de confier l'organisation à un comité régional, départemental ou à un club. Enfin, si les effectifs l'exigent et en cohérence avec le niveau national, la compétition peut être dissociée sur deux lieux simultanément.

Pour l'interrégion sud-ouest, la compétition sera dissociée en deux lieux simultanément avec une répartition des nageurs de l'IRSO par niveau de classement de manière à favoriser la confrontation. Ainsi, les nageurs les plus performants seront regroupés dans la Poule A organisée à Agen tandis que les autres nageurs de niveau inférieur seront regroupés dans la Poule B qui sera organisée à Toulouse (Léo Lagrange), (voir chapitre sur le mode de qualification pour plus de détail).

### Equipements

Bassin de 50 m homologué. Chronométrage automatique (une plaque minimum) obligatoire.

### Contenu du programme

#### Épreuves individuelles

50 m nage libre, 100 m nage libre, 200 m nage libre, 400 m nage libre, 800 m nage libre, 1500 m nage libre, 50 m dos, 100 m dos, 200 m dos, 50 m brasse, 100 m brasse, 200 m brasse, 50 m papillon, 100 m papillon, 200 m papillon, 200 m 4 nages, 400 m 4 nages.

*Séries et finales A, B et C\*. La finale C\* est réservée aux nageuses 15 ans et moins et aux nageurs 16 ans et moins non qualifiés en finales A ou B.*

Pour les 800 m et 1500 m : classement au temps (séries lentes le matin et série rapide l'après-midi).

Les finales sont limitées à un nageur non sélectionnable par finale. De même en série rapide pour les épreuves classées « au temps ».

#### Pas d'épreuves de relais.

### Jury

Le jury est constitué par l'organisateur selon les Règles FFN. La désignation des juges-arbitres et starters est du ressort du conseil de l'interrégion, ils devront figurer sur les listes des officiels validés pour la saison en cours.

### Mode de qualification

Cette compétition est strictement limitée à la participation des nageurs licenciés à la FFN.

Les nageurs du collectif excellence ne sont pas autorisés à participer à ces championnats.

Les nageurs nagent dans leur interrégion de licence sauf accord entre interrégions ou lorsque la demande concerne un athlète évoluant dans une structure du parcours d'excellence sportive. Ces derniers ont accès à l'ensemble du programme tel que prévu dans le règlement sportif. Ils doivent évoluer comme tous les autres nageurs de l'interrégion. Par exemple, il est interdit de limiter l'accès aux finales pour un de ces nageurs.

Les règles de qualification pour l'interrégion Sud-Ouest seront appliquées selon la méthode suivante, dans l'esprit des accès aux différents événements nationaux. Aucune population n'est directement qualifiée à cette compétition. Tous les nageurs doivent passer par le système de qualification.

- 1) En début de saison, un premier classement interrégional sera établi à partir des performances réalisées lors de la saison 2015/2016 lors des compétitions de référence nationale et interrégionale.
- 2) La qualification est soumise à la réalisation de deux critères par épreuve :
  - Un temps limite.
  - Un classement.
- 3) A l'issue des différents championnats régionaux d'hiver en bassin de 25 m et des championnats de N2 d'Hiver (Q1), le classement sera actualisé afin de déterminer les nageurs qualifiés dans chaque épreuve (Attention, les performances réalisées en bassin de 25 m seront transposées en bassin de 50m à l'aide de la table de transposition fédérale). Seules les performances réalisées lors de ces championnats (régionaux et N2) seront intégrées dans le classement actualisé permettant la qualification aux championnats de N2 Printemps (Q2). Les nageurs qualifiés dans une des 2 poules ne peuvent participer qu'aux seules épreuves pour lesquelles ils se sont qualifiés. Ils ne sont pas limités en nombre d'épreuves. Les nageurs s'engagent avec la meilleure performance dans ladite épreuve proposée sur l'espace extraNat.

Pour l'interrégion sud-ouest, sont autorisés à participer, les nageurs et nageuses qui sont classés **au maximum dans les 50 premiers du classement interrégional de leur catégorie d'âges** sur une épreuve, à condition d'être crédité sur ladite épreuve d'une performance inférieure ou égale à la grille de temps minimum à réaliser. **Attention** : Pour les épreuves de 800 et 1500 mètres, le niveau de classement est limité à la 20ème place

Parmi les nageurs qualifiés, TOUS les nageurs classés dans les 10 premiers d'un classement par catégorie sur au moins une épreuve ont l'obligation de participer à la Poule A d'Agen. Ils pourront s'engager dans toutes les épreuves pour lesquelles ils remplissent les conditions générales de qualification. Les autres nageurs, qui sont classés au-delà de la 11<sup>ème</sup> sur toutes leurs épreuves ont l'obligation de participer à la Poule B de Toulouse (Piscine Léo Lagrange).

DAMES				Epreuves	MESSIEURS			
Classements			Tps limites		Tps limites	Classements		
14-15 ans	16-17 ans	18 ans et plus	toutes catégories			toutes catégories	19 ans et plus	17-18 ans
50	50	50	00:30.47	50 NL	00:27.54	50	50	50
50	50	50	01:06.48	100 NL	01:00.82	50	50	50
50	50	50	02:24.79	200 NL	02:14.48	50	50	50
50	50	50	05:03.21	400 NL	04:45.90	50	50	50
20	20	20	10:24.90	800 NL	09:55.60	20	20	20
20	20	20	20:03.58	1500 NL	18:53.52	20	20	20
50	50	50	00:35.06	50 Dos	00:31.86	50	50	50
50	50	50	01:15.40	100 Dos	01:08.85	50	50	50
50	50	50	02:41.51	200 Dos	02:30.22	50	50	50
50	50	50	00:38.78	50 Bra	00:34.99	50	50	50
50	50	50	01:24.58	100 Bra	01:16.71	50	50	50
50	50	50	03:04.67	200 Bra	02:49.81	50	50	50
50	50	50	00:32.45	50 Pap	00:29.85	50	50	50
50	50	50	01:13.74	100 Pap	01:06.58	50	50	50
50	50	50	02:44.94	200 Pap	02:35.86	50	50	50
50	50	50	02:44.98	200 4n	02:31.99	50	50	50
50	50	50	05:48.15	400 4n	05:24.25	50	50	50

## Procédures d'engagements

À l'issue de la période de qualification, un classement interrégional des qualifiés aux championnats de Nationale 2 hiver et printemps sera publié sur le site internet FFN.

Les engagements s'effectuent via l'interface extraNat.

A la date d'ouverture des engagements, seuls les nageurs licenciés pourront être pris en compte dans le classement.

Les droits d'engagements et leur règlement sont laissés à l'initiative de l'interrégion.

## Qualification pour les championnats nationaux

À partir de ces championnats, les nageurs peuvent se qualifier aux épreuves nationales suivantes :

- championnats de France Élite ;
- championnats de France promotionnel
- Critérium national été Open filles 16 ans et plus, garçons 17 ans et plus;
- championnats de France filles 15 ans et moins, garçons 16 ans et moins
- Critérium national promotionnel d'été filles 14 ans et plus, garçons 15 ans et plus

## Récompenses

Médailles offertes par l'IRSO aux 3 premiers de chaque course toutes catégories sur chaque Poule. Les podiums de la Poule A recevront également des cartes cadeaux.



## Programme et horaires

Les horaires sont précisés à titre indicatif, ils pourront être modifiés lors de la réunion technique de la compétition.

### Vendredi 24 mars 2017

#### 1<sup>ère</sup> réunion

Ouverture des portes : 7h00  
Début des épreuves : 9h00

- 1 – 100 m papillon dames (séries)
- 2 – 200 m papillon messieurs (séries)
- 3 – 400 m nage libre dames (séries)
- 4 – 200 m 4 nages messieurs (séries)
- 5 – 50 m dos dames (séries)
- 6 – 100 m dos messieurs (séries)
- 7 – 200 m brasse dames (séries)
- 8 – 100 m brasse messieurs (séries)
- 9 – 50 nage libre dames (séries)
- 10 – 100 m nage libre messieurs (séries)
- 11 – 1500 m nage libre messieurs (séries lentes)

#### 2<sup>ème</sup> réunion

Ouverture des portes : 15h30  
Début des épreuves : 17h00

- 12 – 1500 m nage libre messieurs (série rapide)
- 13 – 100 m papillon dames (finales C,B,A)
- 14 – 200 m papillon messieurs (finales C,B,A)
- 15 – 400 m nage libre dames (finales C,B,A)
- 16 – 200 m 4 nages messieurs (finales C,B,A)
- 17 – 50 m dos dames (finales C,B,A)
- 18 – 100 m dos messieurs (finales C,B,A)
- 19 – 200 m brasse dames (finales C,B,A)
- 20 – 100 m brasse messieurs (finales C,B,A)
- 21 – 50 nage libre dames (finales C,B,A)
- 22 – 100 m nage libre messieurs (finales C,B,A)

### Samedi 25 mars 2017

#### 3<sup>ème</sup> réunion

Ouverture des portes : 7h00  
Début des épreuves : 9h00

- 23 – 200 m dos dames (séries)
- 24 – 200 m dos messieurs (séries)
- 25 – 50 m papillon dames (séries)
- 26 – 50 m papillon messieurs (séries)
- 27 – 400 m 4 nages dames (séries)
- 28 – 400 m 4 nages messieurs (séries)
- 29 – 200 m nage libre dames (séries)
- 30 – 200 m nage libre messieurs (séries)
- 31 – 50 m brasse dames (séries)
- 32 – 50 m brasse messieurs (séries)
- 33 – 1500 m nage libre dames (séries lentes)
- 34 – 800 m nage libre messieurs (séries lentes)

#### 4<sup>ème</sup> réunion

Ouverture des portes : 15h30  
Début des épreuves : 17h00

- 35 – 1500 m nage libre dames (série rapide)
- 36 – 800 m nage libre messieurs (série rapide)
- 37 – 200 m dos dames (finales C,B,A)
- 38 – 200 m dos messieurs (finales C,B,A)
- 39 – 50 m papillon dames (finales C,B,A)
- 40 – 50 m papillon messieurs (finales C,B,A)
- 41 – 400 m 4 nages dames (finales C,B,A)
- 42 – 400 m 4 nages messieurs (finales C,B,A)
- 43 – 200 m nage libre dames (finales C,B,A)
- 44 – 200 m nage libre messieurs (finales C,B,A)
- 45 – 50 m brasse dames (finales C,B,A)
- 46 – 50 m brasse messieurs (finales C,B,A)

### Dimanche 26 mars 2017

#### 5<sup>ème</sup> réunion

Ouverture des portes : 7h00  
Début des épreuves : 9h00

- 47 – 100 m papillon messieurs (séries)
- 48 – 200 m papillon dames (séries)
- 49 – 400 m nage libre messieurs (séries)
- 50 – 200 m 4 nages dames (séries)
- 51 – 50 m dos messieurs (séries)
- 52 – 100 m dos dames (séries)
- 53 – 200 m brasse messieurs (séries)
- 54 – 100 m brasse dames (séries)
- 55 – 50 nage libre messieurs (séries)
- 56 – 100 m nage libre dames (séries)
- 57 – 800 m nage libre dames (séries lentes)

#### 6<sup>ème</sup> réunion

Ouverture des portes : 15h00  
Début des épreuves : 16h30

- 58 – 800 m nage libre dames (série rapide)
- 59 – 100 m papillon messieurs (finales C,B,A)
- 60 – 200 m papillon dames (finales C,B,A)
- 61 – 400 m nage libre messieurs (finales C,B,A)
- 62 – 200 m 4 nages dames (finales C,B,A)
- 63 – 50 m dos messieurs (finales C,B,A)
- 64 – 100 m dos dames (finales C,B,A)
- 65 – 200 m brasse messieurs (finales C,B,A)
- 66 – 100 m brasse dames (finales C,B,A)
- 67 – 50 nage libre messieurs (finales C,B,A)
- 68 – 100 m nage libre dames (finales C,B,A)

## TARIFS INTERREGIONAUX 2016/2017 (au 01/10/2016)

### PARTICIPATION DE L'IRSO POUR L'ORGANISATION DE MANIFESTATIONS

- 300 € par réunion versés à la région organisatrice des manifestations validées par le Conseil de l'IRSO.
- **Les charges liées à la sécurité imposées par le gestionnaire de l'établissement pourront être prises en charge à hauteur de 500 € maximum/jour sur justificatif de facture et d'obligation.**
- **Les organisations seront prioritairement confiées aux comités qui peuvent proposer des piscines gratuites néanmoins des charges exceptionnelles pourront être prises en charge après validation préalable par le Conseil de l'IRSO.**
- Prise en charge par l'IRSO, par manifestation, des frais d'hébergement, de restauration et de déplacement pour un maximum de 9 personnes :
  - 1 délégué désigné par le Conseil de l'IRSO (prioritairement le Président de la région organisatrice)
  - Maximum 2 juges arbitres (1 extérieur à la région organisatrice **liste** FFN, 1 licencié et résidant de préférence dans la région organisatrice).
  - Maximum 2 starters (1 extérieur à la région organisatrice **pas obligatoirement liste** FFN, 1 licencié et résidant de préférence dans la région organisatrice).
  - Maximum 3 personnes chargées de la gestion sportive/administrative (licenciées dans la région organisatrice)
  - Un cadre interrégional de préférence de la région organisatrice.

La région organisatrice devra proposer le nom des personnes licenciées dans sa région pour validation par le Conseil de l'IRSO avant toute prise en charge.

Le Conseil de l'IRSO fournira la liste des personnes désignées directement et validées après proposition de leur région avant le début de la manifestation, il convoquera celles qu'il aura désignées.

**Attention : les juges désignés et pris en charge par l'IRSO n'officient pas pour leur club.**

### PARTICIPATION DES SPORTIFS PAR JOURNEE DE STAGE

- Coût net réparti par nageur refacturé aux régions (hors frais d'encadrement)
- L'IRSO prend à sa charge le coût de l'hébergement et des repas de l'encadrement ainsi que ses frais de déplacement.
- L'IRSO prend en charge les droits d'engagement pour les manifestations auxquelles une sélection interrégionale prend part.

**Le Conseil de l'IRSO ne validera les projets que si le prix de journée brut ne dépasse pas les 80 € par jour comprenant hébergement, repas, animations annexes ...**

La liste des sportifs participant devra être validée par le Conseil de l'IRSO.

La liste des personnes assurant l'encadrement mentionnant leur statut professionnel principal et celui qui régira leur participation à l'action interrégionale devra être validée par le Conseil de l'IRSO.

## **PARTICIPATION DES STAGIAIRES PAR JOURNEE DE FORMATION DES CADRES**

- L'IRSO prend à sa charge le coût de l'hébergement et des repas de l'encadrement ainsi que ses frais de déplacement.
- L'IRSO prend en charge les frais de formation (salles, matériel ...).

**Le Conseil de l'IRSO ne validera les projets que si le prix de journée brut ne dépasse pas les 80 € par jour comprenant hébergement, repas, animations annexes ...**

La liste des intervenants mentionnant leur statut professionnel principal et celui qui régira leur participation à l'action interrégionale devra être validée par le Conseil de l'IRSO.

## **JURY**

Chaque club ayant plus de 5 nageurs devra fournir 1 officiel. Un lien Doodle sera diffusé pour inscription.

Un officiel en surnombre dans un club peut officier pour un autre.

En cas de déficit en officiels, le manquement d'un club pourra être pénalisé de 100 € par réunion.

## **DROITS D'ENGAGEMENTS**

**Attention** : le règlement des engagements devra être déposé au Comité Régional en charge de la discipline **par chèque libellé au nom du GIE IRSO**.

Natation :

- Identiques aux tarifs fédéraux

Natation synchronisée :

- **Identiques aux tarifs fédéraux et pour** :
  - **Le Challenge IRSO** : 9 € par nageuse et 11 € par ballet.
  - **La finale des jeunes IRSO N3** : 13 € pour l'ensemble des épreuves.

Water-Polo :

- **N3** : 200 €
- **U 14 et U 17 et moins** : 250 € pour 1 équipe, 400 pour 2 équipes, 500 € pour 3 équipes et +
- **Filles et U 11** : Gratuit
- **CF Départements** : 100 €

**Participation aux frais d'arbitrage** : 1 900 € ajustables en fonction des frais réels, versés en 2 fois, 1 000 € avant le début du championnat, le solde avant la date limite figurant sur la facture.

## **FORFAITS**

- Identiques aux tarifs fédéraux pour les forfaits non déclarés en finale Natation Course
- **Forfait complet** : 500 €, plus la facturation des frais d'arbitrage des matchs disputés

## **REMBOURSEMENT DES FRAIS DES ARBITRES DE WATER-POLO**

- 0,25 € du km (trajet le plus rapide internet). Un seul remboursement par déplacement quel que soit le nombre de matches arbitrés sur place.
- **Indemnité d'arbitrage** = 60 €/match.

Frais de repas et d'hôtel selon les modalités générales.

## **REMBOURSEMENT DES FRAIS DE MISSION, FRAIS DE REPRESENTATION**

**Attention les remboursements ne seront effectués que sur présentation des justificatifs originaux**

- tarif kilométrique (trajet le plus court justifié par calcul internet) : 0,35 € + frais annexes
- les frais de repas, plafond : 20 € (note originale détaillée)
- les frais d'hôtel (chambre + petit déjeuner), plafond : 70 € (facture originale détaillée)